

Embauches en contrats à durée déterminée d'insertion (CDDI)

Données

Données brutes.

Trois mois de recul sont nécessaires pour avoir des données fiables, mais de légers ajustements peuvent être effectués sur l'historique des séries. Il s'agit donc de données provisoires.

Source

Agence de services et de paiement (ASP)

Définition

Le **contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI)** s'applique aux personnes recrutées par une structure d'insertion par l'activité économique (IAE) : une entreprise d'insertion (EI), une association intermédiaire (AI) ou un atelier et chantier d'insertion (ACI). Il a pour objet de faciliter **l'insertion professionnelle des personnes sans emploi et rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières**.

Le CDDI est signé pour une durée minimale de 4 mois. Il est renouvelable dans la limite d'une durée totale de 2 ans. Il est à temps partiel ou complet et sa durée hebdomadaire de travail doit être d'au moins 20 heures.

Si les EI ont toujours embauché leurs salariés en CDDI, les ACI n'ont obligation de recruter sous cette forme de contrat que depuis la réforme du 1er juillet 2014. Avant cette date, les ACI embauchaient leurs salariés en insertion en contrat aidé classique (CUI-CAE). Le recours aux CDDI est en revanche marginal dans les AI. Cette structure n'est pas présentée dans ce tableau de bord en raison de problèmes de localisation.

Embauches en contrats à durée déterminée d'insertion (CDDI)

Mise à jour : 8 février 2018

Nombre d'embauches* en contrat à durée déterminée d'insertion

	Nombre d'embauches en octobre 2018			Cumul des embauches		
	Ensemble	Dans un atelier et chantier d'insertion (ACI)	Dans une entreprise d'insertion (EI)	De janvier à octobre 2018	De janvier à octobre 2017	Variation du cumul (en %)
Alpes-de-Haute-Provence	32	30	2	313	326	-4,0
Hautes-Alpes	67	62	5	516	501	+3,0
Alpes-Maritimes	108	90	18	880	941	-6,5
Bouches-du-Rhône	488	374	114	3 721	3 501	+6,3
Var	218	195	23	1 754	1 831	-4,2
Vaucluse	132	109	23	1 161	1 016	+14,3
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 045	860	185	8 345	8 116	+2,8
France métropolitaine	16 186	12 439	3 747	137 501	131 501	+4,6

*Embauches = Nouvelles entrées + reconductions

Note : Données brutes, provisoires

Champ : hors associations intermédiaires (AI)

Source : ASP - Traitements : Dares, Direccte Paca / Sese

Stocks* des contrats à durée déterminée d'insertion à fin octobre 2018

	Ensemble	Dans un atelier et chantier d'insertion (ACI)	Dans une entreprise d'insertion (EI)	Part des allocataires du RSA lors de l'embauche, toutes structures (en %)
Alpes-de-Haute-Provence	148	145	3	42,6
Hautes-Alpes	257	219	38	38,5
Alpes-Maritimes	415	322	93	41,7
Bouches-du-Rhône	1 924	1 552	372	52,8
Var	869	706	163	36,8
Vaucluse	529	419	110	52,7
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4 142	3 363	779	47,1
France métropolitaine	62 955	48 436	14 519	49,7

*Stock = Entrées - Sorties, calculé depuis l'entrée en vigueur du dispositif

Note : Données en fin de mois, brutes, provisoires

Champ : hors associations intermédiaires (AI)

Source : ASP - Traitement : Dares, Direccte Paca / Sese